Juristes et militants des droits de l'Homme en conclave à Agadir: Plaidoyer pour l'accélération du processus de réforme de la justice

Actualité Agadir et région

Posté par: Administrateur

Publié le : 17-01-2012 00:40:04

L'indépendance et la mise à niveau de la justice à la lumière de la nouvelle Constitution sont indispensables pour rétablir la confiance des citoyens dans l'appareil judiciaire et la consécration de la démocratie, ont indiqué des juristes, experts et militants des droits de l'Homme réunis samedi à Agadir.

Pour le secrétaire général du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Mohamed Sebbar, il existe un lien étroit entre la mise à niveau de la justice et le rétablissement de la confiance des justiciables, une nécessité qu'impose aujourd'hui, selon lui, l'adoption par le Maroc d'une nouvelle Loi fondamentale.

"L'autorité judiciaire est le principal mécanisme pour la protection des droits et des libertés ", a rappelé M. Sebbar lors de cette rencontre tenue sous le thème : "La réforme de la justice entre aspirations des professionnels et attentes des citoyens".

Il a souligné à cet égard que la nouvelle Constitution consacre et renforce l'indépendance de la justice qui est désormais un pouvoir indépendant des pouvoirs législatif et exécutif, d'où l'importance d'activer, selon lui, le chantier de réforme du secteur, tant aux plans technique, logistique, humain qu'en terme de politiques publiques.
"Il est indispensable que le citoyen ressente concrètement que la justice est accessible et que les valeurs d'équité et de justice priment avant tout", a-t-il dit en relevant l'importance capitale de la justice dans la stabilité politique et sociale et comme catalyseur pour l'investissement et le développement économique.

Au nom de l'Amicale Hassania des magistrats, les juges Hassan Moslih et Azzedine Khoukh ont fait un rappel des étapes qu'a connues le chantier de la réforme de la justice au Maroc, un sujet qui constitue, selon eux, l'affaire de l'ensemble de la société dans sa quête pour l'édification d'un Etat moderne et démocratique.

"L'action judiciaire est complexe et multidimensionnelle et le juge se trouve souvent confronté à une multitude de contraintes qui conditionnent son jugement", a par ailleurs noté M. Moslih, déplorant néanmoins que pour longtemps, les magistrats ont été quelque peu écartés du débat sur la réforme et la moralisation de la justice qui concerne pourtant leur profession.

Abondant dans le même sens, le président du Forum vérité et justice, M. Mustapha Manouzi, tout comme le bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Agadir et Laâyoune, Me. Otmane Norraoui, ont insisté que seule une approche globale qui place le citoyen au coeur de toute oeuvre de réforme, est à même de favoriser la nécessaire indépendance du pouvoir judiciaire et conforter la suprématie et la primauté de la loi.

Libe.ma